dant Dubrule leur a adressé les paroles suivantes :

» Monsieur le Président,

» Monsieur le Directeur,

» Messieurs,

» Je suis profondément touché des paroles éloquentes que vous venez de m'adresser, et votre visite restera un bon souvenir pour ma famille et pour moi. Les éloges que vous venez de me faire, Monsieur le Président, sont dus à tous les soldats, à tous les Français et vous savez bien que l'armée du Nord, composée en grande partie de jeunes gens, presque des enfants inexpérimentés au métier des armes, a fait des prodiges de valeur.

Aussi cet exemple donné par les enfants de la République est réconfortant pour l'avenir, car, quoi qu'on en pense, la France restera une grande nation militaire, prête à toutes les éventualités.

Messieurs, je suis très sensible à votre marque d'affection et je lève mon verre à l'avenir de votre sympathique président M. Catteau, de votre éminent chef M. Koszul et de toute la *Grande Harmonie*, cette phalange artistique de premier ordre, qui fait l'honneur de notre grande cité roubaisienne.

Messieurs, à la *Grande Harmonie* et à ses succès.

M. Dubrule avant offert les vins d'honneur aux musiciens, M. Koszul a proposé un toast et un vivat en l'honneur de Mme Dubrule, « la digne compagne du vaillant officier et de l'infatigable industriel. » Le nouveau vivat a été chanté avec un chaleureux entrain.

Avant de se retirer, les musiciens, sur la proposition de M. Catteau, ont bu à la santé du Président de la République, M. Loubet.

Dans l'enseignement. — M. le directeur départemental de l'enseignement primaire a adressé ses félicitations : à Mmes Coulbaux, directrice de l'Institut Sévigné; Baurain, Harcqz, Spy, directrices d'écoles; à MM. Gautier, Faidherbe, Decandin, O. Isoré, Gaillard, directeurs d'écoles, pour les résultats qu'ils ont obtenus dans leurs écoles, pendant l'année scolaire 1898-1899, au moyen de l'œuvre du Sou de la bibliothèque.

Œuvre de la Bouchée et du Prêt du Couchage. — Dons reçus : *Quête faite à la « Brasserie Universelle »*, le jour de Noël, par MM. Julien Leclercq, Emile Delys, Ernest Cogghe, Ed. Montigny, Georges Dupont et Mme Giltée : 49 fr. 90; Anonyme, 5 fr.; Anonyme : divers lots de vêtements, chaussures, etc., pour hommes, femmes et enfants; un berceau osier avec fournitures; M. Paquet, rue de la Providence : scierie de bois; M. L. Dillies, de Tourcoing : une caisse vieux cuirs. Le Comité nous prie d'insérer la note suivante :

« Grande est la joie des écoliers et écolières en vacances, les cadeaux et les étrennes abondent, pas pour tous malheureusement !! Enfants heureux, n'oubliez pas les petits privés de tout, et pour lesquels une faible part de vos étrennes serait un trésor. La souscription à 1 franc est ouverte partout et permet à toutes les bourses d'y participer. »

Les autorisations de bâtir. — Sont autorisés à construire : MM. François Rys, une maison, chemin Vert; J. Descamps, une maison, rue Victor-Hugo; A. Deplus, une maison, rue Decrème; J. Debonneville, une maison, rue des Vosges; Hulen, deux maisons, rue Mignard; Verfonck, une maison, rue de Mouveaux; César Durez, une maison, rue de Sévigné; P. Barbet, une maison, rue de Turin; Paul Foveau, deux maisons, rue de Tourcoing; E. Delvas, une maison, rue Amiral-Courbet; E. Glorieux, une maison, place de la Justice; L. Lefebvre, quatre maisons, rue Victor Hugo; J. Atticus, une maison, boulevard Gambetta; Paul Fontier, une maison, rue d'Hem; Delcourt frères, une maison, rue du Luxembourg; Penez, une maison, rue Vernet; Théophile Dhooge, trois maisons, rue d'Arcole.

A. Lefebvre, deux maisons, rue Henri Régnault; Boulze, une maison, rue Delespaul; H. Wante, une maison, rue Delespaul; V. Poissonnier, une maison, rue de Beaumont; J. Taillez, une maison, rue d'Anzin; L. Deroubaix, une maison, boulevard de Beaurepaire; G. Wauters, deux maisons, rue Philibert Delorme; G. Debruyne, une remise, rue de Leers; J. Scholaert, une maison, rue Delespaul; H. Toulet, un magasin, rue de la Gare; S. Vanhoutand, quatre maisons, rue Alfred de Musset; A. Dujardin, une maison, rue d'Antoing; D. Delmotte, trois maisons, rue Philibert Delorme; E. Debeunne, une maison, rue d'Alger; Dangremont, un magasin, rue de Mouveaux; E. Dé[illegible] aux, une maison, boulevard de la [illegible]; J. Deslen[illegible], trois maisons, boulevard de Fourmies.

L'industrie rou[illegible]. — L. *Bulletin de l'Office du Tra[illegible]* suivants sur la *situation de l'indu[illegible]*

« Pendant le tr[illegible] mécanique pour ameublement [illegible] *quelques* usines de teinture [illegible] des tissages à leur *établissements* [illegible] *ne sont restées* faibles, une am[illegible] doute par rapport [illegible] *sont atteintes* les difficultés rencontr[illegible] tisses des fil[illegible] *nes qui a contraint* [illegible] *ont empêché* une reprise plus m[illegible]

« Les tissages de [illegible] améliorer par rapport au[illegible] *restés stationnaires*, [illegible] bien occu[illegible] sant les filatures [illegible] encore un *jour par semaine*, beau[illegible] broches sont *restées sans emploi*. [illegible] quitte la ville l'an prochain à la suite du [illegible] maintenant la main d'œuvre tendrait à être [illegible] de la reprise du travail dans beaucou[illegible]

Découverte d'un noyé [illegible] **kerque.** — Dimanche après-midi, vers [illegible] ane, M. Jean Vleminckx, directeur de la [illegible] ville, marchand de charbon, passait, q[illegible] que, à proximité de l'entrée du [illegible] qu'il aperçut un cadavre flottant au-dess[illegible]

M. Vleminckx se mit [illegible] er du canal avec une corde. M. L[illegible] police du 1er arrondissement, [illegible] ont Morel, vint faire les [illegible] cte transporter le no[illegible] dentifié n'a pu [illegible]

[illegible] Thibaut, [illegible] ise, samedi [illegible] M. le docteur [illegible] son état, puis [illegible]

[illegible] ans [illegible] ral, [illegible] ras, [illegible] ne, [illegible] ont [illegible] ote [illegible] on [illegible]

[illegible] Tourcoing [illegible] cais dont usent certains commis-voyageurs chez les petits commerçants.

Ces procédés sont les mêmes partout : ces voyageurs captent, très adroitement d'ailleurs, la confiance de ceux qu'ils ont choisis comme dupes, puis, abusant de leur inexpérience des affaires, ils leur font signer, sous la promesse de dépôts exclusifs du produit qu'ils présentent, de véritables contrats de vente avec toutes leurs conséquences.

L'ascendant qu'exercent ces commis-voyageurs est réellement extraordinaire. Il m'a « endormi », nous disait l'un des plaignants; il nous a littéralement magnétisés, nous disait un autre. Toujours est-il que ces spirites d'un nouveau genre abusent souvent de l'ascendant qu'ils exercent sur les petits commerçants pour les lancer dans des opérations ruineuses.

Et ceci n'est pas le fait d'un seul individu offrant partout le même produit. Les marchandises sont diverses. Ainsi nous connaissons le cas d'un brave épicier qui a perdu près de 2,000 francs pour une opération en poudre insecticide à laquelle on l'avait amené dans les circonstances que nous indiquions plus haut. D'un autre côté, c'est 1,900 francs de tapioca qu'on a fait prendre, avec d'alléchantes promesses, à un boulanger qui a vu trop tard qu'il pouvait bien s'être fourvoyé dans un guêpier. Et dans le cas où nous faisions allusion on voulait même forcer par des menaces présentées par ministère d'huissier, s'il vous plaît, d'accepter une traite avant même d'avoir reçu la marchandise. Le boulanger, bien avisé, a répondu par un refus catégorique.

D'un autre côté encore, on force les quantités et le malheureux commerçant s'aperçoit trop tard que sa lettre de commande contient des douzaines d'objets alors qu'il n'entendait ne prendre que des unités.

Ces agissements ne sont peut-être pas délictueux dans le sens juridique du mot, mais ils ne sont pas non plus d'une honnêteté très scrupuleuse. Quoi qu'il en soit, nous avons cru de notre devoir de les signaler, quand ce ne serait que pour mettre les petits commerçants en garde contre les commis-voyageurs à la langue dorée et pour les engager à ne jamais signer à la légère des conventions souvent alléchantes dans la forme qui réservent ensuite dans leur stricte application de désagréables surprises.

Les grèves. — Ainsi que nous l'avions fait prévoir, une rentrée plus importante aura lieu mardi dans les établissements de MM. Bayart-Parent. Le comité de la grève fait depuis la semaine dernière des enquêtes sérieuses dans différents quartiers et principalement à la Croix-Rouge. Les membres de ce comité visitent les maisons d'ouvriers et prennent sur ceux-ci les informations les plus diverses. Samedi, des ouvriers de la maison Bayart-Parent ont manifesté devant la maison d'un tisserand, à la Croix-Rouge.

Une réunion d'ouvriers au « Café de la Presse. » — Dimanche soir a eu lieu, dans la salle du « Cafe de la Presse, » rue Desurmont, où se tiennent les réunions de la Solidarité Républicaine, une réunion à laquelle avaient été convoqués par petites circulaires, répandues dans les usines, les ouvriers fileurs et rattacheurs. Deux à trois cents avaient répondu à l'invitation.

Une conférence a été donnée sur la nécessité de fonder des syndicats — par le citoyen Devernay, conseiller général. Il a été décidé, paraît-il, que samedi prochain aura lieu une réunion au profit des grévistes arrêtés à Mouscron.

Le « Broutteux » à l'Exposition. — Notre populaire et sympathique *Broutteux* est appelé à collaborer à l'Exposition de 1900. Voici en quels termes M. Jules Watteeuw annonce cette nouvelle dans le numéro de la *Broutte* de cette semaine :

En parlant d'Exposition l'Broutteux y doit jouer sin rôle, savez

L'classe 74 groupe XII, section française de l'Exposition Universelle, a tchousi l'Broutteux pour faire représenter la Flandre et l'Artois, *au théâtre rustique des provinces*.

In doit y faire connoitre les traditions, coutumes, chants, danses, légendes, parlers des principales régions de France.

L'ditte m'dit que :

« Les auteurs doivent traiter leur travail sous forme de » tableaux reliés entre eux par une action très simple, sans » préoccupation littéraire ou dramatique ».

Bé, va, j'n aros jamais bust qu'in acot d'mandé au Brouteux pou li aller avec s'broutte à l'Exposition.

In verra tout cha pus tard.

La Marlière. — Hier matin la société chorale *l'Echo de la Frontière*, la société de tir à l'arc du Cuirassier et une société de « Vingt » établie chez M. Deschamps ainsi que de nombreux amis conduisaient à sa dernière demeure M. Jules Leman, enlevé à l'affection des siens à l'âge de vingt-six ans. Au cimetière M. Jules Wattel a prononcé ces quelques paroles d'adieu :

« Avant que cette tombe, hélas, trop prématurément ouverte, ne se referme sur le corps de notre camarade et ami Jules Leman, permettez moi d'adresser à sa famille éplorée, au nom de la société chorale *l'Echo de la Frontière*, l'expression de nos sentiments de sincère condoléance. Pendant les quelques années que Jules passa au milieu de nous, nous avons pu apprécier les brillantes qualités de son cœur. Son aménité, l'affabilité de son caractère lui avaient conquis l'estime de tous ceux qui le fréquentaient. Jules ne comptait que des amis.

» Bon fils, frère généreux, il aimait et chérissait sa mère et ses sœurs, comme il en était aimé. Il supporta avec une patience et une résignation chrétiennes les souffrances de la cruelle maladie qui l'emporta et qui l'enlève aujourd'hui à l'affection des siens. La haut, sa belle âme recevra, nous n'en doutons pas, la récompense que Dieu réserve à ceux qui l'ont servi fidèlement ici bas. Puissent les témoignages de sympathie que lui apporte en ce jour le concours de ses nombreux amis, attenuer et adoucir la douleur de ses chers parents. *Adieu Jules ! et au revoir là haut !* »

Une arrestation pour fraude à la Marlière. — Samedi dans la soirée, les douaniers de service à la Marlière, ont arrêté un bâcleur, Camille Naessens, âgé de 15 ans, né à Mouscron et y demeurant. Ce jeune homme portait deux kilos d'allumettes en bois, d'une valeur de dix francs. Les gendarmes le conduiront à Lille.

Arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Un cocher, Charles Cohuant, âgé de 33 ans, demeurant à Bruxelles, a été arrêté dimanche matin par la police de notre ville. Cet homme est sous le coup d'une infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été écroué au dépôt et sera conduit à Lille.

La Bibliothèque communale. — En conformité de l'article 4e de son règlement, la Bibliothèque communale sera fermée du 1er au 5 janvier.

Mouvaux. — *Une réunion de l'Union Sociale et Patriotique.* — Dimanche soir a eu lieu, dans une salle de l'estaminet tenu par M. Lagersie, au quartier des Francs, une réunion de la première section de l'Union Sociale et Patriotique.

Dans cette réunion, plusieurs membres du Comité ont pris la parole, puis un électeur de Mouvaux, M. Lamblette, a exposé assez longuement le principe de l'Union Sociale et Patriotique, le but qu'elle poursuit. Voici les principaux passages de sa causerie :

Je me hâte de vous dire que son principe n'est pas né de la politique même, comme beaucoup d'entre vous pourraient le penser. L'Union Sociale et Patriotique s'adresse à tous les citoyens sans aucune distinction et de croyances et d'opinions. L'homme est né sociable, et de ce fait chacun se doit à son semblable dans toute la mesure de ses moyens. C'est le principe de toute société qui veut s'opérer une vérité sûre et progressive. Il diffère de celui qui a cette beaucoup de choses qui ont disparu et nombre d'associations qui tendent à disparaître. Il suffit de jeter un regard autour de nous pour nous en rendre compte. Nous voyons nos amis souvent évoqués d'une société dont nous parlions cependant les [illegible] parce que nous avons l'ile ou telle [illegible]

Notre principe, Messieurs, n'a pas été puisé à cette source, nous avons des idées plus larges : nous voulons des adhérents de quelque opinion soient [illegible] sous la même commune [illegible] le seule à concevoir en ces temps difficiles, pouvoir vivre d'une façon véritable [illegible]

Partant de ce principe, le but de l'U[illegible] Sociale et Patriotique est [illegible] l'union du travail dans [illegible] du drapeau. Nous voulons ériger en faisceau ouvrage qui [illegible] pris des hommes qui [illegible] vail plus avec [illegible] que nous avons de plus sacré, et qui [illegible] à servir, parmi nous, la France qui [illegible] la division au sein même de nos familles. Nous voulons inspirer le respect à ceux qui se plaisent trop souvent [illegible] les mensonges et [illegible] nos sentiments patriotiques [illegible] nous avons [illegible] dans l'accomplissement du plus noble devoir : servir son pays.

Voilà notre but, Messieurs, la sauvegarde des intérêts de notre foyer, la défense de nos croyances, le respect de notre drapeau.

Les conséquences de cette union seront celles qui découlent tout naturellement d'une association de citoyens dont les sentiments sont en complète harmonie avec le but qu'ils se sont proposé.

. . . . . .

La conséquence de notre bonne entente sera pour tous la juste répartition des privilèges, l'égalité pour tous devant la loi, la liberté pour tous d'exprimer nos croyances et nos convictions.

... J'espère vous avoir présenté, sous son véritable jour, l'Union Sociale et Patriotique. Elle sera forte et puissante parce que son principe est sérieux ; elle sera prospère parce que son but est louable : elle sera grande et durable parce que ses conséquences seront la resultante de la justice même.

[illegible] voulons le triomphe de notre cause, il faut que chacun apporte sa somme de travail. Vous ne pouvez nous être utiles qu'en vous inscrivant dans nos rangs. N'hésitez pas à nous apporter votre dévouement franchement et gaillardement. Nous ne travaillons pas dans les ténèbres, noble est notre but, nous ne serons que plus forts si nous sommes nombreux.

Nouvelles Militaires

Ecole militaire de l'artillerie et du génie. — Sur la liste par ordre alphabétique des sous-officiers reconnus admissibles aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, nous relevons les noms suivants :

Pour la division de l'artillerie : MM. Barcet, Cholet, maréchaux-des-logis au 27e régiment d'artillerie; Devos, Geoffroy, G. Petit, maréchaux-des-logis au 43e régiment d'artillerie.

Pour la division du génie : MM. Delassus, sergent; Delattre, Duhamel, sergents-majors au 3e régiment à Arras.

Médailles d'honneur. — Des médailles d'honneur ont été décernées à MM. Cardon, ajusteur à l'atelier de construction de Douai, et Gay, manœuvre au même atelier.

Chef de musique. — M. Mayeur, chef de musique au 43e d'infanterie, est porté sur le tableau d'avancement comme chef de musique de 2e classe.

Concerts & Spectacles

GRAND-THEATRE (HIPPODROME)

Bur. à 7 h. 1/2 **Jeudi 4 Janvier 1900** Rid. à 8 h.

GRANDE REPRÉSENTATION

(19e représentation de l'abonnement de M. Ch. Barry)

ROMÉO ET JULIETTE

Opéra en cinq actes. Paroles de Barbier et Carré. Musique de Charles Gounod. — Au 1er acte : Cœur danse réglé par Mme Batteri. — On terminera le spectacle par : **LES ÉGYPTIENNES**, Ballet divertissement d'Alexandre Luigini. Grand orchestre sous la direction de M. Lévy. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Prix des places ordinaires. — Location pour toutes les places s'adresser chez M. Jubé-Hortogh, rue de la Gare.

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

M. Eugène Bertrand, dont nous avons annoncé la mort dans notre numéro d'hier, était né à Paris, le 15 janvier 1834. Il avait commencé des études de médecine quand le théâtre l'attira. Il suivit, au Conservatoire, la classe de Prévost. Trois mois plus tard, il débute au théâtre des « Jeunes Artistes », passe bientôt à l'Odéon et part, en 1859, pour l'Amérique, où il passe six ans comme acteur et ensuite comme directeur d'une petite scène.

Pris de nostalgie, il regagne l'Europe, signe un engagement au théâtre du Parc, à Bruxelles, et prend quelque temps après la direction des deux théâtres de Lille. Au mois de juin 1867, il retourne à Paris où il devient directeur des Variétés où pendant vingt-cinq ans, de fructueuses recettes signalent sa direction sous laquelle sont montées une foule de pièces à succès interprétées par des artistes qui ont acquis une brillante réputation.

Nommé directeur de l'Opéra, le 1er janvier 1892, conjointement avec M. Campocasso, il s'associe en 1894 M. Gailhard avec qui il a depuis partagé la direction de notre Académie Nationale de musique.

Président de l'Association des artistes dramatiques, M. Bertrand était chevalier de la Légion d'honneur et devait être promu officier à l'occasion du 1er janvier. La mort l'a frustré de cette joie à la veille du jour où elle devait lui être donnée.

Il a rendu le dernier soupir entre les bras de sa femme entouré de son fils et de sa fille et de son associé et ami, M. Gailhard.

Il avait reçu les derniers sacrements quelques instants avant de mourir.

Chemin de fer du Nord. — A partir du 3 janvier 1900, le train de voyageurs d'Herseaux à Roubaix-Wattrelos, partant d'Herseaux à midi 52, sera avancé de dix minutes. Ce train aura lieu aux heures indiquées ci-après :

Herseaux, départ midi 32, Wattrelos, départ midi 52, Roubaix-Wattrelos, arrivée midi 57.

EXPOSITION DE 1900

LE PANORAMA DE LA MISSION MARCHAND

est parmi les attractions renfermées dans l'enceinte de l'Exposition, celle qui obtiendra certainement le plus de succès. On compte que le capital de cette Société sera 5 ou 6 fois couvert par les bénéfices des entrées. Chaque actionnaire recevra donc, en très peu de temps, cinq fois environ son capital engagé.

Pour se procurer des actions de la **Société du Panorama de la mission Marchand,** s'adresser chez *M. H. de Puiffe de Magondeau*, 6, rue *Charles-Quint*, à *Roubaix*. Les titres sont livrés de suite contre le prix de l'action, 150 francs. 50225—47310

PAS-DE-CALAIS

Un drame à Courcelles-le-Comte. — Alonis Lesage-Carcher, serrurier à Courcelles-le-Comte, ne vivait pas en *bonne intelligence* avec Augustin Delannoy, serrurier. Ce dernier aurait jadis fait un héritage au désavantage du premier.

Mardi, vers onze heures, à la suite d'une discussion, Lesage tira un coup de fusil sur Delannoy, qui fut atteint aux jambes; on a extrait, d'une seule des jambes, dix-sept plombs n° 3. Lesage prétend qu'il se trouvait en cas de légitime défense.

Une enquête est ouverte pour éclaircir cette affaire.

Un affreux accident à Calais. — Une jeune ouvrière, Mlle Brebion, 18 ans, dévideuse dans les ateliers de M. Lefebvre, fabricant de tulles, avait passé des écheveaux à dévider autour de son cou. Vers midi 1/4, elle voulut modifier l'allure de sa machine et, à cet effet, elle déplaça la courroie sur l'arbre de transmission. Malheureusement la courroie saisit au passage les fils de l'écheveau, qui s'enroulèrent sur la poulie. La jeune fille fut entraînée autour de la transmission. La mort a été instantanée.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUPONT-BASSON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Alfred-Joseph Dupont**, décédé à Wattrelos, le 31 décembre 1899, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 3 janvier 1900, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, près de la Chapelle de la Marlière, à 8 heures 1/2. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 5 février, à 9 heures, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 3 janvier 1900, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Louis-Constant Leveugle**, veuf de Dame **Louise Delerue**, décédé à Roubaix, le 1er décembre 1899, dans sa soixante-quatrième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

La tempête en Belgique. — L'ouragan qui sévit depuis hier avec une grande intensité a causé d'importants dégâts en Belgique.

A Anvers, c'est une véritable pluie de tuiles et de cheminées : plusieurs arbres sont déracinés le long des boulevards.

Dans la soirée, la tempête a occasionné une grande perturbation dans les services de chemin de fer.

La plupart des signaux s'éteignaient et les machines n'avançaient qu'avec la plus grande prudence.

Aux trois grandes gares de Bruxelles, des hommes d'équipe munis de lanternes se trouvaient à côté des sémaphores et des signaux pour annoncer aux conducteurs des trains si les voies étaient libres ou non.

L'Escaut est démonté et les navires tirent sur leurs amarres [illegible] face à Anvers.

La correspondance d'Angleterre vers le continent n'a pu être transmise et subira un retard de deux jours au moins.

L'expansion industrielle de la Belgique. — Un syndicat d'étude d'entreprise en Asie vient d'être constitué à Bruxelles sous les auspices de la *Fédération industrielle belge* pour favoriser l'exportation. On se souvient que c'est cette fédération qui, présidée par le comte Adrien d'Outremont, a coopéré à la création de convoyeurs belges en Chine. Cette création nouvelle continue l'œuvre nationale d'expansion industrielle et commerciale qu'elle poursuit avec succès et un dévouement très apprécié.

L'alcoolisme et les femmes belges. — L'alcoolisme est décidément à l'ordre du jour. On organise des conférences, on sème les brochures et les tracts, on crée des ligues et des associations afin de répandre dans le pays les idées de tempérance et empêcher par tous les moyens possibles le développement de l'alcoolisme.

Les femmes belges, à leur tour, viennent de jeter les bases d'une association dans le but de signaler à toutes leurs compatriotes les dangers du fléau et de faire comprendre à la [illegible] les conséquences tragiques qu'il peut

Bruxelles. — *Triste accident au cirque royal.* — Un douloureux événement a attristé la représentation de gala de samedi soir au Cirque Royal, occupé comme on sait par la troupe de M. Schumann.

Vers 10 heures et demie, Mlle Marguerite Powels, avait presque terminé son travail « Concours de Jockeys » lorsqu'on la vit tout à coup chanceler et tomber de cheval au premier rang des stalles près du public.

Le docteur Saumann lui prodigua ses soins, mais ce fut en vain et rien ne put la faire revenir à elle. La pauvre écuyère expira sans avoir repris connaissance. La mère assistait à la représentation et fut témoin de la chute de son enfant. La mort doit être attribuée aux suites d'une indigestion, Mlle Powels n'était âgée que de 22 ans.

Anvers. — *Une maison qui s'écroule.* — Une maison de modes, située rue Leys et isolée par suite de récentes démolitions, s'est subitement écroulée samedi soir, dans la cave qu'elle surplombait, quelques minutes à peine après la sortie de deux clientes. Les habitants qui se tenaient dans une pièce indépendante du bâtiment, en ont été quittes pour la peur. Les dégâts matériels sont considérables.

Liège. — *Un drame passionnel.* — *Deux victimes.* — Dimanche matin, vers 8 heures, un ouvrier de fabrique, Victor Thibault, âgé de 45 ans, et une femme Petitjean, âgée de 35 ans, celle-ci mère de trois enfants et habitant Tilleur, se sont donné mutuellement la mort dans une maison de logement. Ils ont tiré l'un sur l'autre quatre coups de revolver. Le mobile de ce drame est attribué à la crainte que leurs relations ne fussent connues. Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital; leur état est désespéré.

Mouscron. — *Un accident à la gare.* — Samedi dans la soirée un ouvrier de chez MM. Gondrand frères, place de la Station, était occupé au déchargement d'une caisse de mécaniques quand il eut la main gauche prise dans l'engrenage d'une grue et deux doigts lui furent emportés. Pierre Leman, c'est le nom de cet ouvrier, reçut les soins de M. le docteur Dussollier et fut ensuite transporté en son domicile rue des Brasseurs, à Mouscron. L'année dernière vers la même époque, le 12 décembre, le même ouvrier, qui est âgé de 58 ans, avait eu le pied gauche amputé au cours d'un accident survenu à la gare de Mouscron.

Marcke-lez-Courtrai. — *Un voyageur qui saute au bas du train.* — Dimanche soir, à cinq heures et demie, le train de voyageurs allant de Courtrai à Mouscron, venait de faire un arrêt de quelques minutes en gare de Marcke-lez-Courtrai. Le même train, après le signal donné, se remettait en marche quand soudain un voyageur, malgré la défense formelle du chef-garde, voulut en descendre. Voyant son obstination ce dernier donna deux coups de sifflet et la locomotive stoppa. Cependant notre voyageur, un flamand, sautait en bas du train en marche et allait s'abattre sur la chaussée qui borde la voie ferrée. Il se releva de lui-même portant au front une légère blessure. On ne put savoir exactement à quelle station l'imprudent personnage devait descendre. Après un léger contre-temps qui avait amené tous les voyageurs aux portières le train se remit en route sans autre incident.

Courtrai. — *Monument Gezelle.* — Nous apprenons que S. M. le Roi des Belges a fait don d'une somme de 100 francs pour l'érection d'un monument à la mémoire du regretté poète flamand Guido Gezelle. Les listes de souscriptions s'élèvent déjà à 5,500 francs.

— *Une soirée musicale.* — La congrégation des jeunes gens de la paroisse Saint-Martin offrira à ses membres protecteurs une fête musicale mercredi prochain, 3 janvier, à six heures et demie du soir, avec le bienveillant concours de plusieurs amateurs et artistes étrangers. La fête se terminera vers neuf heures et demie. On peut se procurer, au prix de deux francs, des cartes d'entrée personnelles au local de la Congrégation.

— *Augmentation des émoluments des agents de police.* — Hier dimanche, à l'occasion de la distribution de leurs soldes du mois aux agents de police de Courtrai, M. l'échevin Ghyoot annonça à ces dignes serviteurs que le Conseil communal avait décidé la création, à partir de janvier 1900, de trois catégories d'agents. Ceux de première et de seconde classe recevront désormais et respectivement 200 et 100 fr. d'augmentation l'an.

En même temps M. Ghyoot annonça les nominations suivantes à dater du 1er janvier 1900 : Pour la 1re classe, les agents Verhaest, Vandenbulcke, Delbeke, Decock et Vliebergh; pour la 2e classe, Elias, Maertens, Pattyn, Vergote et Toen. Jusqu'ici il n'existait qu'une catégorie d'agents de police. Désormais, comme marques distinctives, les manches de leurs tuniques et de leurs capotes seront entourées de galons en nombre différent selon les grades.

Mouscron. — On trouve les *Pilules du Dr Somer* contre les maladies de l'estomac, des intestins et les affections qui en dérivent, à la pharmacie *Fonder*. 40632

ENCORE L'ANÉMIE

Parmi les applications aussi nombreuses que variées de l'Emulsion Scott, une mention particulière est due aux services qu'elle rend aux femmes ayant une tendance à l'anémie, et auprès de qui elle est du reste très en faveur.

Ce n'est plus un secret pour personne que l'anémie n'est pas en elle-même une maladie, mais un état d'appauvrissement du sang, qui laisse ses victimes exposées à toutes les mauvaises influences. De là, le caractère très sérieux de l'anémie, et c'est pourquoi nous attirons votre attention sur la lettre suivante :

Toulon, le 1er Juin 1898.

Messieurs, depuis longtemps déjà je souffrais de terribles maux de tête et d'estomac ; mon appétit avait complètement disparu et je maigrissais d'une façon inquiétante ; je ne pouvais entreprendre aucun travail sans être immédiatement harrassée de fatigue ; bref, j'étais dans un état d'anémie des plus prononcés.

Madame BENEDETTI

Aucun des nombreux remèdes employés ne m'avait procuré le moindre soulagement, et je ne savais plus que faire, lorsque j'eus la bienheureuse idée d'essayer l'Emulsion Scott.

Dès les premiers flacons, je sentis une amélioration dans mon état, j'avais meilleur appétit et j'étais plus forte. Je continuai donc à prendre l'Emulsion Scott très régulièrement, et j'ai le plaisir de vous informer que, grâce à l'emploi de votre bienfaisante préparation, je suis aujourd'hui en parfaite santé.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués. (Signé) : Madame Benedetti, 12, rue Vincent Corbouan.

Si l'Emulsion Scott est un si parfait remède de l'anémie, c'est parce qu'elle présente l'huile de foie de morue sous un état qui ne demande aucun effort de digestion pour être absorbée immédiatement. Nul n'ignore que l'huile de foie de morue est le remède le plus efficace de l'anémie à tous les degrés, mais sous sa forme naturelle, elle rend les digestions lourdes; les estomacs faibles ne l'assimilent même pas du tout, et son effet est nul. Dans l'Emulsion Scott, d'abord rendue agréable au goût, elle est, en outre, mise en état d'être absorbée de suite, de sorte que les organes digestifs n'ont pour cela aucun travail à faire.

Voilà tout le secret du succès de l'Emulsion Scott, que personne jusqu'à présent n'a pu parvenir à imiter. On ne connaît rien de capable de la remplacer, toutes les fois qu'il y a tendance au dépérissement. 48579d

Comptoir des Valeurs Industrielles

BELGES & RUSSES

Fr. DE COOMAN

LILLE, 25bis, r. Esquermoise. ROUBAIX, 44, rue St Georges. TOURCOING, 8, boulevard Gambetta. ARMENTIERES, 59, rue de Dunkerque. VALENCIENNES, 33, rue Saint Géry. ABBAS, 46, rue des Capucins. DOUAI, 50, rue de Bellain. PARIS, 15, rue de la Victoire. AMIENS, 47, rue Porion. SAINT-QUENTIN, 5, rue de la Sellerie. ROUEN, 63, r. Jeanne d'Arc. HAVRE, boulevard de Strasbourg. TOURNAI, 30, place du Parc. PÉRUWELZ, 25, rue de Mons. GAND, 43, rue de Brabant. BRUXELLES, 31, rue Colonne Bonsart.

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*

Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.

COURS DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, avec coupons attachés.

Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

M. *Alfred Jolion*, rédacteur en chef du *Tourangeau*, vient de publier une intéressante et très pratique étude sur **Les Engrais.**

Simple, courte, claire et précise, elle sera très utile à nos cultivateurs.

Son prix modique (1 franc, *franco*), son format commode, son absolue impartialité et son caractère essentiellement pratique, sont autant de gages de son succès.

Nous engageons tous nos lecteurs à demander cette brochure à son auteur, M. Alfred Jolion (10, rue Gambetta, Tours), qui l'enverra *franco*, par retour du courrier, contre la modeste somme de 1 fr. en timbres ou mandat. 49579d

BRIOTS, [illegible]
Edouard D[illegible]
Roubaix.

Maison spéciale de Tapis

EN TOUS GENRES

P. ROUSSEAU FILS

35, Rue de Tournai, TOURCOING

AMEUBLEMENTS

MEUBLES DE STYLES ET FANTAISIES

Comptoir Régional du Nord

CLAISSE & Cie

5, Rue Carnot, 5, TOURCOING

CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS

TITRES CONTRE ESPÈCES

ESPÈCES CONTRE TITRES

Constitution de Sociétés 61045-49581

NOUS RECOMMANDONS :

LA TISANE PECTORALE

pour combattre : Rhumes, Bronchite, Asthme, Catharre, etc., etc.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE PURE

à 1 fr. 25 le litre. S'adresser : **Herboristerie Félix PASSE,** 107, Grande-Rue, Roubaix. 60411—49476

INSTITUT HERNIAIRE DE FONTAINE-L'ÉVÊQUE

L'Institut herniaire de Fontaine-l'Evêque (Belgique), fondé en 1890, par le docteur-spécialiste V. BASTIN, est le **premier** en date de son genre. A ce jour : **2,600** guérisons de hernies. Toutes ces guérisons s'obtiennent en 10 jours, sans danger, sans douleur, **sans bandage.**

Paiement après **guérison garantie à vie.**

References : M. J. Stoek, cafetier, 44, rue Nain, Roubaix. M. Ed. Dutrieux, cafetier, 401, rue de Paris, Tourcoing. M. Delphin Dumortier, président de la Prévoyance, à Tourcoing. 49105—5870

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

1. Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.

Intérêt 4 fr. » par an, portant l'annuité à 4 f 21 % pour un prêt de 75 ans.

Le capital n'est jamais exigible.

L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.

II. Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER

Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris,

et à M. Raimond, à Lille, 70, rue Jean-Sans-Peur, directeur de la succursale du Crédit Foncier de France, pour le département du Nord 40271

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : 2 fr. 50 ; Poudre : 5 fr.

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et col il est *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux*, et aux *recommandé aux enfants, aux femmes délicates fatiguées personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les de toute nature*. La fiole 4 fr. ; 6 fioles fr. 23 fr. 60.

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France